

Edito



Par **Alberto Mocchi**,
Syndic

Chères Daillennaises, chers Daillennais,

L'automne s'installe gentiment, après un été qui ne restera pas dans les mémoires quant à la générosité de son ensoleillement.

Au-delà des considérations météorologiques, l'été 2021 a également coïncidé avec le début de la nouvelle législature communale.

Une nouvelle équipe œuvre depuis le 1er juillet à la Municipalité, pleine d'idées et de projets pour poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs et faire de Daillens un village dans lequel il fait toujours aussi bon vivre.

Tout cela se matérialisera prochainement en un « programme de législature », listant et décrivant les différentes réalisations que nous souhaitons accomplir ces cinq prochaines années. Que ce soit en matière de routes et transports, d'infrastructures publiques, d'environnement, de politiques sociales, de réseau d'eau ou encore de valorisation de notre patrimoine, ce n'est pas le travail qui manque ! Tout cela fera l'objet d'une communication particulière ces prochains mois.

Nous nous réjouissons d'accomplir ce travail pour vous et avec vous, et sommes toujours preneurs de propositions, conseils ou remarques.

Passez un excellent automne dans le village que nous aimons !

Date à retenir !

Vernissage du livre
historique sur
Daillens.

Mercredi
15 septembre à
19h00
Salle
Jean Villard-Gilles



▼ **Daillens**
▼ Chemin de vies en terre vaudoise
▼ Corinne Chuard



Administration communale

Rue Jean Villard-Gilles 3
1306 Daillens

Greffe : 021/862 91 20
administration@daillens.ch
Contrôle Habitants : 021/862 91 21
controle.habitants@daillens.ch
Bourse : 021/862 91 12
bourse@daillens.ch

Horaires :
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi sur rendez-vous
Jeudi de 9h00 à 13h00

Employés communaux :
Benjamin Guignard : 079/177 92 03
Daniel Bischoff : 079/368 50 99

Aux propriétaires de chiens

La Municipalité souhaite faire un rappel aux propriétaires de chiens concernant l'ordre et la tranquillité publics, les animaux errants et l'obligation de tenir les chiens en laisse. Dans le Règlement de Police, les articles 28 à 30 régissent ces points, à savoir :



Art. 28.- Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher de troubler l'ordre et la tranquillité publics.

Art.29.- Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique. En cas d'urgence, la police peut faire saisir des animaux trouvés sur la voie publique. Le détenteur de l'animal en sera informé dès que possible.

Art.30.- Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse à moins qu'il ne soit suffisamment dressé pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui. La Municipalité détermine les lieux et les manifestations dont l'accès est interdit aux chiens.

La Municipalité peut prescrire aux propriétaires de chiens de prendre toutes mesures utiles en vue de les rendre inoffensifs ; en cas de nécessité, elle peut ordonner le séquestre de l'animal aux frais du détenteur.

Coup de balai

N'hésitez pas à participer !



- Vous pouvez participer seul, en famille, des groupes seront formés et un parcours de ramassage vous sera conseillé.
- Vous pouvez prendre des gants, un gilet, mais du matériel vous sera fourni.
- La fin du parcours est prévue au local de la voirie, vos déchets y seront collectés.
- Une collation est prévue pour vous récompenser.

**Action
cantonale
de ramassage
des déchets**

www.balai.ch
[#coupdebalaich](https://twitter.com/coupdebalaich)

DAILLENS

Samedi 18 septembre 2021

RDV 08h30 devant le bâtiment communal

Programme:

08h30

RDV devant le bâtiment de la Commune (place de jeux)
café croissant

08h45

Info et préparation des groupes et parcours

09h00

Départ nettoyage des espaces communs de notre commune

12h00

Retour au local de la voirie (derrière la Grande Salle)

12h15

Apéro + collation



merci
merci
merci



Les bourla papey à Daillens

On continue avec les articles sur l'histoire de Daillens mais cette fois sous la plume de M. Jacky Chiovini

En 1798 La seigneurie de Daillens est une hoirie gérée par Madame de Daillens, Barbille Paschoud, née de Treytorrens (1735-1823). Son mari Jean-François est décédé depuis 15 ans. Ses fils Jean-François et Charles Frédéric Paschoud sont aux Indes Anglaises et ses filles sont mariées.

Elle est seule pour faire face aux paysans révoltés. Voici son récit retrouvé dans les archives du château de Daillens :

« Ils avaient déjà le jour avant planté une perche à la porte de la cour avec une guenille rouge. J'étais gardée par Joseph Fontannaz et ses fils, tous armés, pour m'empêcher de sortir et ne laisser entrer personne. Mais ils laissèrent bien entrer une trentaine de scélérats armés, tous de Daillens, excepté un de Penthalaz et un Magnin de Bettens. Ces coquins commencèrent par tirer des coups de fusils contre les girouettes par un temps de grande bise. Et se jetèrent une dizaine dans la cuisine... six entrèrent dans la chambre, à sept heures du matin... Je n'étais pas tout à fait habillée ; ils firent ouvrir la porte à coup de crosses de fusils, ils m'entourèrent, la baïonnette sur le haut du fusil, ils me dirent qu'ils étaient l'armée du général Perey, de Cossonay.... Qu'ils voulaient leurs droits, qu'ils feraient guillotiner tous ceux qui s'étaient employés pour le château. Les uns me coudoyaient, les autres donnaient des coups de crosse de fusil sur le plancher, d'autres sifflaient et dansaient. Je leur refusai les livres et leur dis qu'ils étaient fous ou ivres. Isaac Monnard, qui portait la parole pour les autres, dit que j'avais raison et qu'ils reviendraient quand ils seraient reposés... Il repoussait ceux qui se jetaient contre moi. Enfin il les emmena et une heure après tous les précédents avec une cinquantaine d'autres vinrent pour prendre les livres des archives... »

Un sieur Pierre Coeytaux s'interposa, les échauffés se calmèrent et finalement les livres de droitures (justices ?) furent sauvés.

1802, nouvelle visite des Bourla papey. Le sous-préfet de Cossonay, L.D. Charrière demande des explications aux gens de Daillens sur ce qui s'est passé la nuit du 11 au 12 mai 1802. Voici l'attestation envoyée par les Daillennais :

« Nous soussignés Jean Louis Duveluz et Notaire Cailler de Daillens certifions que la nuit du 11^e au 12^e May dernier, ayant été sommés de nous rendre au cy devant Chareau de dit Lieu, nous y avons trouvé nombre de gens armés tant du dit Daillens qu'ailleurs, ainsy que l'agent national, les Présidents de la Municipalité et de la Régie du dit lieu, Louis Mercier l'ainé : Laquelle troupe a enlevé les Titres et Droitures qui étaient dans les archives du dit Château, de ce nombre a été le cadastre dressé pour la Dîme de 1801. En foy de quoi avons signé de 24 Juillet 1802 ».

Extrait de « La Revue Historique Vaudoise » d'Emil Piguet - Volume 30, 1930

M. Piguet commente l'évènement : « Il faut certes plaindre la vieille dame de Daillens. Mais sans prendre au tragique les polissonneries de gens qui avaient été un peu trop comprimés pendant longtemps ; dans les révolutions il y a toujours un élément de détente ; on sait du reste combien la révolution vaudoise fut modérée et débonnaire.

Comme quoi y en a point comme nous !

Merci à Corinne Chuard pour m'avoir fait parvenir ce document.

Jacky Chiovini

Des jeunes au service de la Commune

Les vacances d'été sont synonymes pour beaucoup de jeunes d'amusement, de repos, de voyages, mais aussi de... jobs d'étudiants !

Au vu du nombre croissant de demandes allant dans ce sens reçues ces derniers mois, la Municipalité a décidé d'engager pendant toute la durée des vacances scolaires des étudiant-e-s pour prêter main forte au service de voirie.

Pendant tout l'été de jeunes citoyennes et citoyens de notre commune ont donc accompagné nos employés communaux dans des tâches telles que l'arrachage de mauvaises herbes, la tonte des pelouses ou l'arrosage des plates-bandes.

Un grand merci à eux pour leur travail et leur motivation et... à l'année prochaine !



Du 29 juin au 3 juillet 2022

Il y a environ 13 mois dans la grande salle de Puidoux, LE BIG BANG ! La jeunesse de Daillens a été choisie pour organiser le Giron du Centre de la FVJC en 2022 !!! Grâce à une campagne bien huilée et un film de candidature digne du Festival de Cannes (visible sur Instagram, Youtube, Facebook ou encore notre site internet) nous remportons cette élection avec 542 voix sur 841, l'annonce a provoqué une explosion nucléaire dans nos petits cœurs (réaction visible sur notre page Instagram) ! La fête qui s'en est suivie dans la vénérable Salle Jean Villard-Gilles a résonné tard dans la nuit et nous réitérons nos excuses aux riverains.

Les premiers hommes foulent le sol de la terre et nous avançons dans les préparatifs de notre Giron ! Cette année d'évolution nous a permis d'aiguiser nos outils et de nous préparer administrativement.

La commission construction a dessiné les plans de nos bâtiments, la commission déco a conjointement imaginé le décor de la fête. La commission sponsoring a rédigé un dossier aux petits oignons, dossier que nous serions ravis de vous envoyer si nous ne sommes pas encore venus vous trouver. La commission média et informatique vous a concocté un splendide site internet ; www.daillens22.ch (vous pouvez y accéder en scannant le code QR qui se trouve au bas de cette page). Nous n'oublions personne, nous refusons simplement de vous révéler toutes les surprises que nous vous réservons !



Depuis quelques temps déjà, nous peignons, découpons, ponçons les futures décorations de notre manifestation. Notre thème « Daillens au fil du temps », nous stimule pour redoubler d'imagination afin de vous proposer une belle place de fête !



Dans les prochains jours une tribu se hâtera de préparer les constructions afin que la suite des décors se prépare à l'abri durant les jours pluvieux et froid-de l'hiver ! Vous pourrez d'ici peu, admirer notre caveau moyenâgeux fièrement dressé au milieu des champs à l'arrière du terrain de foot ! Durant les week-ends à venir, vous pourrez observer l'activité incessante qui nous occupera dans un ballet organisé telle une fourmilière sensiblement plus bruyante. Nous organiserons cet automne une séance d'informations pour les riverains afin d'expliquer notre projet et de rassurer les inquiétudes.

Bref, si les préparatifs avancent à pas de géants, nous avons déjà besoin de vous ! En effet tous ces efforts creusent l'appétit, nous cherchons d'ores et déjà de bonnes âmes pour nous faire à manger les week-ends de constructions. En cas d'intérêt, nous vous remercions de vous annoncer à lena.cocho@daillens22.ch ! Léna se tient également à disposition pour répondre à toutes vos questions !

Comme nous savons que vous ne pouvez pas attendre deux mois pour avoir de nos nouvelles, visitez notre site internet et abonnez-vous à nos pages Instagram et Facebook.

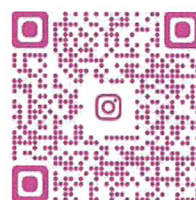
Toute l'équipe de Daillens 22



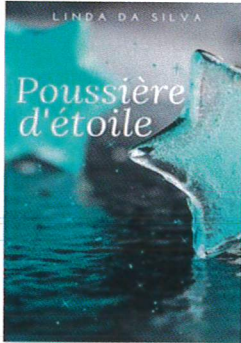
Facebook



Site internet



Instagram

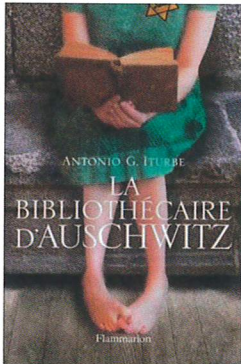


Fantastique – Aventure – Mystère

3 femmes – 3 époques. Un drame qui s'est produit en 1890 aura des incidences inattendues jusqu'à nos jours et liera mystérieusement ces femmes.

A la lecture de ce roman, vous vous transformerez en enquêteur pour découvrir la clé de ce mystère qui dépasse l'entendement. Etes-vous prêts à dépasser vos réflexions cartésiennes?

Poussière d'étoiles, Linda Da Silva, éd. Lemart, 2020

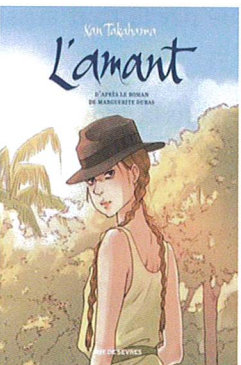


Nazisme – Liberté - Emouvant

Arrachée au ghetto de Terezin avec ses parents, Dita 14 ans, est déportée dans le camp de concentration d'Auschwitz. Fredy Hirsch, éducateur juif, tente de donner une certaine normalité aux enfants en continuant à leur enseigner la lecture, les mathématiques ou encore la géographie. Il propose à Dita de conserver huit livres qui font le trésor des prisonniers. Bravant la surveillance des SS, elle devient la bibliothécaire d'Auschwitz.

Dita prendra soin de ces huit trésors au péril de sa vie pour offrir aux prisonniers quelques instants d'évasion.

La bibliothécaire d'Auschwitz, Antonio Iturbe, Flammarion, 2020



Adaptation – sensualité – relation

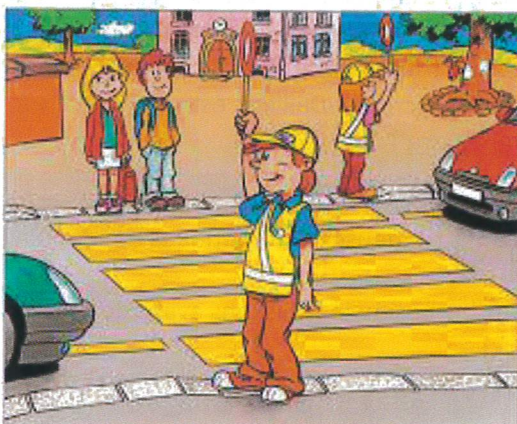
La narratrice raconte sa rencontre et sa liaison en Indochine avec un homme riche et adulte lorsqu'elle avait 15 ans.

Le trait et les couleurs utilisées pour retranscrire ce roman en bande dessinée sont un régal pour les yeux. Une manière agréable de faire connaître ce classique de la littérature pour les personnes qui n'ont pas l'envie de se plonger dans le texte original.

L'amant, Kan Takahama d'après le roman de Marguerite Duras, Rue de Sèvres, 2020

Nos patrouilleurs scolaires ont démontré leur efficacité et sont très appréciés !

Nous recherchons de nouvelles personnes dévouées pour la sécurité de nos enfants afin d'étoffer cette équipe dynamique.



WANTED –

Nous recherchons des patrouilleurs scolaires pour compléter l'équipe

Si vous avez un peu de temps à disposition, que vous passez une bonne partie de vos journées à Daillens et que vos horaires sont flexibles, ce poste est fait pour vous. Cette activité est rémunérée à hauteur de Fr. 25.- /heure.

Les horaires seront définis avec l'équipe déjà en place en fonction des besoins et disponibilités.

En cas d'intérêt ou pour toute question, prière de vous adresser directement à Barbara Busigny, b.busigny@daillens.ch ou au 079 787 32 25

Fête nationale à Daillens

Il soufflait un petit air de normalité à Daillens en ce dimanche premier août 2021. Après des mois de pandémie qui ont vu les manifestations et autres réjouissances villageoises être annulées ou reportées les unes après les autres, la population du village a répondu présent avec enthousiasme à l'invitation faite par la Municipalité et la société de Jeunesse à célébrer comme il se doit - et dans le respect des règles sanitaires en vigueur - notre Fête nationale.

Rendez-vous était donné dès 10h00 au hangar agricole du village, où un brunch composé de produits locaux et élaboré par les tenanciers de l'Auberge de la Balance et la Boulangerie Clément était offert à la population. La Municipalité a en effet souhaité utiliser l'argent généralement dévolu aux feux d'artifice pour offrir ce moment de convivialité aux plus de 250 personnes inscrites, et soutenir ainsi les artisans et commerces locaux.

L'après-midi a ensuite vu une dizaine de courageuses équipes de pétanque s'affronter sous une pluie digne d'un mois d'octobre, jusqu'à ce que le hangar recommence à s'animer à nouveau, vers 18h00. Après des grillades organisées par la société de Jeunesse, place à la partie officielle animée comme toujours avec brio par la fanfare l'Echo de la Molombe, et lors de laquelle se sont succédés à la tribune le Syndic Alberto Mocchi et le Président du Conseil communal Juan-Carlos Hernandez pour le message des autorités, ainsi que Mme Corinne Chauvet, pour le message de la paroisse réformée de Penthaz-Penthaz-Daillens. La soirée s'est terminée par l'allumage du traditionnel feu du 1er Août, qui malgré l'humidité a illuminé cœurs et esprits, ainsi que par le tout aussi traditionnel saucisson cuit dans les braises et le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Une jolie fête qui a permis aux Daillennaises et aux Daillennais de se retrouver, et de célébrer dans la convivialité le 730ème anniversaire du Pacte fédéral.



Un bénévole d'Erminea et Nathan Agier, stagiaire à la Commune de Daillens

Sauvetage d'un hérisson

Un matin d'août nos employés communaux ont reçu devant le service de voirie une visite pour le moins étonnante : un jeune hérisson, visiblement mal en point et qui semblait chercher de l'aide.

Il a été immédiatement transporté à Chavornay, au centre de soins pour les animaux sauvages « Erminea », où il a été pris en charge et a pu se refaire une santé. Il est depuis de retour à Daillens, où il a été relâché dans un coin dans lequel il coulera on l'espère des jours heureux !

Pour rappel, si vous trouvez un hérisson en plein jour, et qu'il semble affaibli, il faut impérativement l'emmener dans un centre de soins, et éviter toute tentative de soins par vous-mêmes. Le centre le plus proche de Daillens est « Erminea » à Chavornay (www.erminea.org)

Par ailleurs, si vous voulez aider les hérissons :

- évitez de faire tourner les tondeuses automatiques pendant la nuit (elles peuvent provoquer des blessures aux jeunes hérissons)
- regardez bien s'il n'y a pas un de ces animaux caché dans les hautes herbes ou les buissons avant de passer la débroussailluse
- laissez-leur des petits récipients avec de l'eau fraîche, mais surtout pas de lait de vache, car il est toxique pour eux.

Invitation à la population

Au vernissage de l'ouvrage sur l'histoire de Dailens au XXème siècle

Mercredi 15 septembre 2021 dès 19h00 –
Salle Jean Villard-Gilles à Dailens

Chères Dailennaises, chers Dailennais,

La population est cordialement invitée au vernissage de l'ouvrage sur l'histoire de Dailens au XXème siècle. Cette manifestation se déroulera selon le programme suivant :

- 19h00 Ouverture des portes
- 19h30 Début de la partie officielle (durée env. 45 minutes) :
 - Discours de Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle
 - Discours des Autorités communales
 - Présentation de son travail par Mme Corinne Chuard
 - Présentation par M. Justin Favrod, Directeur de la revue « Passé simple », sur le thème « Faire l'histoire micro-locale ».
- 20h30 Verrée et apéritif dînatoire
- 22h00 Fin de la manifestation



1900



Dailens

Chemin de vies en terre vaudoise

Corinne Chuard



2020

Concernant la situation sanitaire, nous demandons que chaque participant-e soit en mesure de présenter un certificat COVID avec QR Code (prouvant la vaccination ou un test négatif). Un contrôle sera effectué à l'entrée par une personne agréée.

La Municipalité se réjouit de vous rencontrer nombreux lors de cet événement.



Fenêtres de l'Avent de Daillens 15^{ème} édition

J'espère que vous serez nombreux à vouloir participer aux «Fenêtres de l'Avent» du village et ceci pour partager un moment chaleureux et convivial !

- avec une fenêtre décorée accompagnée d'un accueil (entre amis, voisins, par quartier ou individuel)
- pour une décoration à votre fenêtre
- ou un passage lors d'un accueil (selon le calendrier)

Le bulletin d'inscription sera disponible dès le début du mois d'octobre (site Internet Commune, boulangerie Clément et Croqu'carotte).

Contact, inscription, information : daniel_esseiva@hotmail.com

Josée Esseiva

AGENDA – Sociétés locales

29 septembre 2021	Séance d'information à la population sur la Vernette
11 octobre 2021	Séance utilisation des panneaux solaires
12-13 novembre 2021	Salon des vins des Côtes de l'Orbe
20 novembre 2021	Repas loisirs du FC Venoge
29 novembre 2021	Concert - Org. Les Amis du Gros de Vaud

Les communes vaudoises à l'honneur

UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

La Municipalité a décidé dans sa séance du 2 août d'adhérer à l'Union des communes vaudoises (UCV), principale faîtière des communes dans notre canton.

Cette adhésion nous permettra de profiter des nombreuses compétences juridiques, techniques et financières de cette association, tout en ayant notre mot à dire quant aux nombreux dossiers en discussion entre l'UCV et le canton.



Daillens est également membre de l'Association des communes vaudoises (AdCV), autre faîtière des communes de notre canton.

À ce titre, nous organisons avec les communes de Penthalaz, Penthalaz et Lussery-Villars la journée annuelle de cette association, dont la partie officielle et le souper se dérouleront **vendredi 8 octobre** au hangar agricole de la route d'Eclépens, réunissant des Municipales et Municipaux des 4 coins du canton.

Impressum

Editeur : Commune de Daillens
Rédaction : Valérie Meyer
Site internet : www.daillens.ch
E-mail : administration@daillens.ch

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA
Prochaine parution : 25 novembre 2021
Délai publication : 4 novembre 2021